



**Le samedi 1<sup>er</sup> et le dimanche 2 février 2025**

## Formation AUTISME

# Gestion des comportements problèmes

<b>Public</b>	Tout professionnel ou parent intervenant auprès de personnes présentant un trouble du spectre autistique (TSA) ou d'autres troubles du neurodéveloppement.
<b>Prérequis</b>	Avoir une connaissance de l'ABA est conseillé
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Enseigner des méthodes adaptées à l'accompagnement des personnes présentant des troubles autistiques du caractère, du comportement et de la communication</li> <li>✓ Actualiser les pratiques des équipes professionnelles</li> <li>✓ Mieux comprendre les personnes avec autisme afin de mieux les accompagner individuellement dans leurs progrès</li> <li>✓ Utiliser la théorie et la pratique afin de s'approprier rapidement les outils permettant un accompagnement personnalisé</li> </ul>
<b>Date &amp; horaires</b>	Samedi 1 <sup>er</sup> et dimanche 2 février de 9h à 17h
<b>Lieu</b>	52 faubourg de Villeperrot 89140 Pont-Sur-Yonne
<b>Tarifs</b>	<p><u>Adhérents :</u> Parents d'enfant TSA ou adulte avec autisme: Gratuit Professionnels et autres: 30€*</p> <p><u>Non adhérents :</u> Professionnels: 50€*</p> <p>Parents d'enfant TSA, adulte avec autisme, AESH (sur justificatif) : 30€*</p> <p><small>*ASVA n'étant pas assujettie à la TVA, les prix s'entendent fermes et définitifs</small></p>

### Organisateur : ASVA

Autisme Sénonais Vers l'Autonomie (**ASVA**) est une association de loi 1901 qui œuvre sur le sénonais. Elle a pour objectif d'accompagner des enfants, adolescents et adultes autistes (ou ayant des troubles apparentés) diagnostiqués ou en cours de diagnostic, dans les apprentissages scolaires, de développer leurs compétences sociales et de favoriser leur autonomie. ASVA propose des actions dans l'optique d'une amélioration continue de la prise en charge de l'autisme sur le bassin Sénonais.

### Organisme :

ABLE Julie Tuil

# Contenu de la formation

## I) Les principes de base

- L'évaluation et l'analyse fonctionnelle : comment identifier la fonction des comportements
- Les principes théoriques des procédures de réduction des problèmes de comportement:
  - Procédures en antécédent : le renforcement différentiel et la gestion des opérations de motivation
  - Procédures en conséquence : l'extinction, blocage de la réponse, « time-out »...

## II) Les procédures de réduction des comportements problèmes par antécédent

- Réduction des comportements problèmes de la personne lorsqu'elle veut quelque chose qu'elle peut obtenir
- Réduction des comportements problèmes pendant le travail à table
- Réduction des comportements problèmes déclenchés par une consigne
- Réduction des comportements problèmes auto-renforçants (autostimulation, rituels, compulsions)
- Réduction des comportements problèmes liés aux transitions
- Réduction des comportements problèmes déclenchés par le 'non'

## III) La prise de données

- L'utilisation des feuilles de données
- L'analyse des données

## Bulletin d'inscription à la formation « Gestion des comportements problèmes »

**ⓘ** A retourner complété à : **ASVA 46 rue Voltaire 89140 VINNEUF**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

- Merci de préciser si je suis déjà adhérent (individuel, professionnel ou famille)
  - Adhérent (précisez) : \_\_\_\_\_
  - Non adhérent (précisez) : \_\_\_\_\_
- Si je souhaite adhérer à l'association, je joins un chèque du montant de l'adhésion correspondant à ma situation
  - J'adhère à l'association ASVA
  - individuel 15€
  - Famille 30€
  - professionnel 20€

**Modalités de règlement :** Par chèque à l'adresse suivante : **ASVA 46 rue Voltaire 89140 VINNEUF**

**ⓘ** Votre inscription sera validée à réception du paiement, en cas d'annulation par le participant pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le versement effectué reste acquis par l'association.